

# GAZETTE DES CAMPAGNES

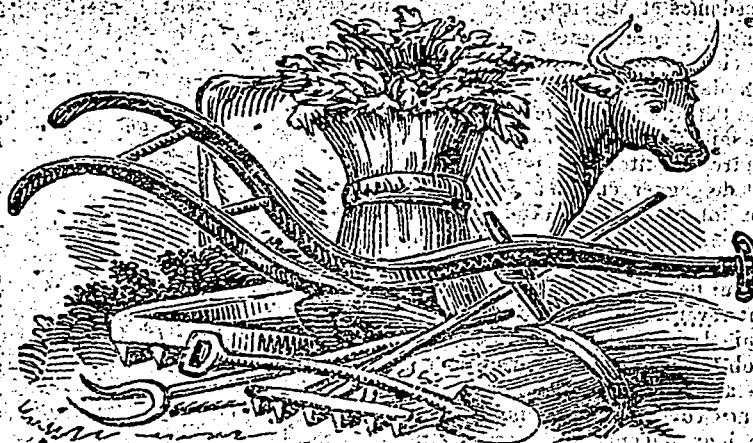
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

• Editeur-Propriétaire  
**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concer-  
nant l'administration de la  
*Gazette* et les demandes  
pour abonnement devront  
être adressées franco.

L'abonnement est de \$1  
par an, payable d'avance  
Ou ne s'abonne pas pour  
moins d'une année.

L'avis de discontinuation  
doit être donné par écrit  
à ce Bureau un mois d'a-  
vance. Les arriérés do-  
vront avoir été payés, sans  
quoi l'abonnement sera  
considéré continué, malgré  
le refus de la *Gazette*.



Rédaction

Toutes lettres, correspon-  
dances, concernant la Ré-  
daction, devront être adre-  
sées directement à

**FIRMIN H. PROULX**

ANNONCES

1ère insertion, 10 cts. la  
ligne; 2me insertion,  
etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long  
terme, conditions libé-  
rales sur demande.

Que ceux qui désirent s'a-  
dresser aux cultivateurs,  
annoncent dans notre  
*Gazette* agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, et nous voulons conserver notre nationalité.

## SOMMAIRE :

*Revue de la Semaine*: M. Chs. Frs. Painchaud né en 1782 est  
fut prêtre en 1805, devient curé de Ste. Anne en 1814 fonde  
le Collège en 1827 et meurt en 1838.—Eloge prononcé par  
M. Thomas Chapais, élève du Collège de Ste. Anne, pendant  
une séance de distribution de Prix.

*Sujets divers*: Distribution de Prix au Couvent de Ste. Anne.—  
L'union agricole.—Négligence du cultivateur: de la diminu-  
tion dans la valeur de sa propriété.—La disette ou souffrance  
en agriculture.—Ebranchement des arbres.—Constitution des  
arbres.—Emploi des criblures.—Culture des navets.—Pour-  
quoi les oiseaux mangent des cailloux.—FORAGE des foins.

*Petite chronique*: Les sauterelles dans le Minnesota.—La ré-  
colte aux Etats-Unis.

*Recettes*: Déménagement chez les animaux.—Dégraissage des  
étouffes.

Nous croyons devoir omettre la *Causerie Agricole*  
pour donner immédiatement l'éloge de M. Painchaud que  
nous reproduisons dans la *Revue de la Semaine*.

## REVUE DE LA SEMAINE

A l'exclusion de toute autre matière nous donnons cette  
semaine le discours que nous avons promis à nos lecteurs:  
l'Eloge de feu Chs. Frs. Painchaud, ancien curé de Sainte-  
Anne de la Pocatière et fondateur du Collège.

Cette jolie pièce de littérature est le travail d'un élève  
de Mathématiques, M. Thomas Chapais, fils de l'Hon. Cha-  
pais de St. Denis. Quo le lecteur juge lui-même si nous  
avons raison de nous réjouir d'être autorisés à la repro-  
duire.

En ces jours où les questions politiques prennent une  
grande importance on ne peut s'empêcher de remercier le  
ciel d'avoir donné à des hommes comme M. Painchaud  
une âme grande et dévouée, un courage capable de tout  
entreprendre et de tout faire réussir pour le bien de la re-  
ligion et de la patrie.

Pour compléter les renseignements si bien dits et énon-  
cés avec tant de vérité dans les paroles que nous allons ci-  
ter, nous ajouterons quelques dates qui ne peuvent qu'être  
rigoureusement réclarées.

Charles-François Painchaud naquit à l'Isle-aux-Grues, le  
7 septembre 1782, de sieur François Painchaud et de dame  
Marie Drouin. Entré au Petit Séminaire de Québec à l'âge  
de douze ans, il promettait d'être un élève brillant, un ri-  
val redoutable pour ses condisciples. Mais la mort soudaine  
de son père le laissa dans un état voisin de la misère. Sa  
pauvre mère, heureuse de rencontrer dans Mgr. Plessis un  
protecteur bienveillant qui pût assurer l'existence à sa nom-  
breuse famille, ne pouvait songer à maintenir au Petit Sé-  
minaire le jeune Charles-François. Grâce cependant à la  
protection de l'illustre Prélat, alors coadjuteur de Mgr. De-  
naut, Charles-François ne discontinua pas ses études; et  
c'est M. Raimbault curé de l'Ange-Gardien à cette époque,  
qui les lui fit terminer.

L'état ecclésiastique avait toujours été le but vers le-  
quel le jeune protégé de M. Raimbault avait soupiré. Il  
reçut la tonsure au Grand Séminaire de Québec, le 7 oc-  
tobre 1801; et le 21 septembre 1805 il fut ordonné prêtre  
à l'Ange-Gardien. C'était une faveur que son vénéré pro-  
tector méritait d'obtenir.

M. Painchaud fut aussitôt nommé vicaire à la cure de  
Québec où il resta deux ans. On se rappelle encore com-  
bien il y était estimé et aimé. Puis il fut nommé mission-  
naire à Ristigouche, à Bouaventuro et à Tracadie et quitta  
en 1814, curé de Ste. Anne de la Pocatière. En 1827, il  
commença la construction de son collège, et put y ouvrir

REV. M. F. Bourgeault  
Pointe-Charpe